

CORRESPONDANCE

A propos de l'orthographe du nom de JAREZ.

LETTRE A M. A. VACHEZ.

DEL'OBSERVATION que vous avez faite, dans votre compte rendu de l'*Histoire de Saint-Chamond et de la seigneurie de Jarez*, publié dans le numéro de février 1890, sur l'urgence de l'adoption de la graphie JAREZ — au lieu de JARRET — par les services administratifs, tant civils que religieux, est juste de tout point. Permettez-moi d'ajouter qu'elle a été comprise, ou, plus exactement encore, qu'elle a été faite à un moment où déjà, à l'Archevêché de Lyon, comme à la Préfecture de la Loire, l'orthographe *Jarez* était substituée à toute autre, dans l'écriture des noms de lieu où le mot *Jarez* entre comme composant : Saint-Priest-en-Jarez, la Tour-en-Jarez, Saint-Christot-en-Jarez, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Julien-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez. La plupart des mairies de ces communes, sinon toutes à l'heure qu'il est, l'ont définitivement adoptée. Et ce n'est pas seulement l'*Ordo* diocésain, ou l'*Annuaire* du département de la Loire qui la donne, pour ainsi dire officiellement ; on la trouve encore dans l'*Atlas cantonal* de la Loire, dressé par M. Piquart ; puis, cela va sans dire, et de longue date, dans le *Bulletin* et les *Annales* des Sociétés savantes, comme la *Diana* ; et enfin dans ce grand dictionnaire de publicité, qui s'appelle le *Bottin*. Seule, l'Administration des Postes a maintenu encore, dans son *Almanach* de 1890, l'ancienne orthographe fautive, mais c'est pure inadvertance de sa part ; et nous savons de bonne source, que, son attention ayant été appelée sur ce détail, elle s'enpressera de faire la rectification dans le prochain *Almanach* et d'écrire le mot JAREZ, comme on l'écrit dans les actes administratifs de la Préfecture et de l'Archevêché. C'en est donc fait désormais de cette graphie stupide de JARRET, qu'avait accréditée l'ignorant scribe du cadastre. On dira, et l'on écrira : JAREZ, comme on dit et comme on écrit : FOREZ. Les deux mots ont même origine latine, et même désinence dans les actes médiévaux : leur orthographe doit donc être identique.

UN DE VOS LECTEURS.